

Echo Municipal



EDITORIAL

Volontarisme pour un développement rural

LIVERNON est Chef Lieu de Canton certes, mais fait partie aussi de ces communes rurales situées en zone défavorisée.

Sa population se compose essentiellement d'exploitations agricoles, d'entreprises artisanales, de deux entreprises à vocation industrielle et bien sûr comme dans la plupart des Chefs lieu de Canton d'un certain nombre d'administrations, telles que Gendarmerie, Poste, Centre DDE, Ecoles et Perception.

Bien qu'à dominance agricole, la population est donc assez hétérogène et donc représentative de tous les corps. Mais nous ne devons pas pour autant faire de l'autosatisfaction et nous contenter de ces acquis. Notre but et notre devoir sont d'essayer de pratiquer dans la mesure de nos moyens une politique volontariste de développement en zone rurale.

En 1983, lors du renouvellement du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), le Conseil Municipal a créé une zone industrielle sur la route de Figeac et a délibéré ainsi en faveur de la création d'entreprises sur la Commune. La loi de décentralisation de 1983 et tout particulièrement la Région Midi-Pyrénées avait ainsi sous l'impulsion de son Président M. ALex Raymond décidé d'une aide à la création d'entreprises en zone défavorisée. Hélas cette aide a été supprimée en 1985 par le nouveau bureau du Conseil Régional. Abolition d'autant plus regrettable que cette initiative commençait à porter ses fruits et tout particulièrement dans le Lot. En effet, selon les chiffres publiés par les chambres consulaires du Département une certaine vitalité dans la création d'entreprises se faisait sentir aujourd'hui favorisant ainsi la démographie du Département, puisque le vieillissement de la population remarqué jusqu'alors se trouvait en perte de vitesse.

C'est pourquoi devant cette nouvelle position, nous devons nous battre et tout mettre en oeuvre pour attirer les femmes et les hommes d'initiative sur notre terroir.

Il faut noter d'ailleurs à ce titre, l'installation courant Janvier de l'Entreprise Star Optic et un projet pour début 88 d'une entreprise en zone industrielle.

Dans le même ordre d'idées il est impératif de développer le tourisme et les expoitants agricoles doivent aussi se sentir concernés, car ils peuvent souvent servir de courroies de transmission pendant la période estivale et améliorer de ce fait leurs revenus devenus fragiles à cause du cours du mouton.

Quant aux artisans et commerçants l'essor touristique ne peut que leur permettre d'envisager leur avenir avec plus de sérénité.

Enfin en ce qui concerne les services administratifs, une fois de plus nous devons tout mettre en place pour les garder au Chef Lieu de Canton et dissuader toutes tentatives de suppression venues de plus haut et qui ne feraient que désertifier notre région.

En effet, ce n'est qu'avec une volonté déterminée et farouche que nous gagnerons sur les décisions de Paris. Nous ne devons pas perdre de vue que les administrations sont les structures indispensables à un développement industriel, agricole et artisanal. Les idéologies doctrinaires ne doivent pas l'emporter sur la volonté du Conseil Muncipal de garder le service public à LIVERNON.

ARCHIVES MUNICIPALES

Ordonnance de police rendue le 23 Avril 1970

Nous Officiers municipaux soussignés voulant prévenir plusieurs désordres et abus qui se commettent dans les cabarets de Livernon avons rendu à la requête du Procureur de la Commune l'ordonnance suivante :

en premier lieu faisons défense à tous les cabaretiers de donner du vin, excepté aux voyageurs pendant les offices divins ni après l'angélus à peine de six . livres d'amende et du double avec interdiction en cas de récidive.

- 2° leur faisons défense sous la même peine de donner du vin aux personnes qui seraient déjà ivres et si quelqu'un voulait les forcer à en donner dans les cas prohibés par la présente ordonnance leur enjoignons de porter de suite leur plainte à un des Officiers municipaux pour être décerné contre les délinquants telle peine qui sera par lui arbitrée.
- 3° leur défendons pareillement de retirer des vagabonds et gens sans aveu ainsi que tous autres qu'ils ne connaîtraient pas sans avoir prévenu un des Officiers à peine d'amende et de rester personnellement responsables de tout ce qui pourrait arriver.
- 4° faisons ainsi défense à qui que ce soit de créer de nouveaux cabarets sans en avoir obtenu la permission de la municipalité et à la charge par eux de se conformer aux présents règlements leur enjoignons à tous de tenir leurs poids et mesures dans la forme prescrite par les anciennes ordonnances à peine de dix livres d'amende, enjoignons à notre milice de veiller à l'exécution de notre ordonnance et faire patrouille toutes les fois qu'elle en sera requise et à cet effet comme des coups de pistolets ou de fusils pourraient occasionner du trouble dans la paroisse et donner le change à la patrouille faisons défense à qui que ce soit de tirer de nuit aucun coup de pistolet ni de fusil sous prétexte d'amusement à peine d'être désarmé et de confiscation des armes.

La présente ordonance sera publiée et affichée à la porte de l'Eglise.

Livernon le 29 Avril 1790

en foi de ce : DELPON, Maire. THINIERE, Officier Municipal.

Copie du plus ancien document d'archives dont nous disposons (Copie littérale sans aucune modification)

L'an mille sept cent quatre vingt neuf et le vingtième décembre au lieu de Livernon et devant la porte de l'Eglise paroissiale du dit lieu la Communauté dûment rassemblée par Mathieu ADGIE Consul collecteur de la dite Communauté pour l'année 1790 il a été observé par le dit Consul qu'en exécution de la proclamation du Roy pour la répartition des impositions ordinaires de l'année prochaine 1790 du l1 Décembre 1789 et d'une lettre de Monsieur le Procureur Général de l'Administration provinciale de Haute-Garonne sur la date du 10 Décembre dernier la Communauté devait pour se conformer aux ordres de Sa Majesté nommer un nombre suffisant d'assesseurs qui seront chargés de la répartition tant de l'imposition principale et accessoires que de la capitation lesquels assesseurs à défaut de municipalité et en exécution de la déclaration du Roy portant sanction du 9 Décembre 1789 du décret de l'Assemblée Nationale du 6 du dit mois concernant la con-

tribution patriotique dresseront sans délai une liste de toutes les personnes ayant leur principal domicile dans la dite communauté et se conformeront à tout ce qui est porté par le susdit décret et l'instruction publiée à la suite par ordre du Roy toutes lesquelles pièces ont été dûment publiées et affichées pour que personne s'en prétendre cause d'ignorance comme aussi il a été observé à la dite Assemblée que l'élection faite en son coeur et publiquement trouvant pas autorisée il était d'un préalable nécessaire d'autoriser la dite motion ADGIE pour agir en la dite qualité de Consul collecteur pour la dite année 1790 de pour second Consul comme aussi il aurait été enfin observé que Messieurs les Chamoines de Montsalvi titulaires du bénéfice prieuré de Livernon ayant négligé de faire les réparations nécessaires tant au choeur de l'Eglise que la sacristie et que vu que ces prieurs perçoivent annuellement une somme de 2.700 livres du dit bénéfice et ne font distribuer qu'une chétive somme de quarante livres aux pauvres du lieu il serait de l'intérêt de la Communauté de faire saisir les fruits dudit bénéfice pour que le tiers du droit commun affecté au soulagement des pauvres leur soit distribué sur quoi après une délibération il a été arrêté convenu et délibéré que l'élection de Mathieu ADGIE est de demeure autant que de besoin qualifié et confirmé à l'effet de lever et percevoir les deniers royaux et faire tous les autres devoirs de leur charge de quoi on leur donne plus pouvoir commun aussi pour se conformer aux ordres de Sa Majesté qu'il fallait nommer des assesseurs qui demeureront chargés de tout ce qui est par le tant pour ce décret de l'Assemblée du 6 Octobre dernier et déclaration du Roy du 16 Décembre aussi dernier et à l'instant les suffrages pris et recueillis la pluralité s'est réunie sur les personnes de Messieurs DELPON Blaise ISSALY avocat DESLIC Laboureur Jean LARNAUDIE menuisier Jean MOIGEN cordonnier que la Communauté a élu pour assesseurs à l'effet de prévandes conjointement avec les deux Consuls assesseurs à terme acquis est porté par les susdits décret et déclaration du Roy comme aussi il a été arrêté et délibéré que Mathieu ADGIE Consul collecteur demeure chargé de bannie saisir et arrêtée contre les fermiers du prieuré tant les sommes qui sont dues aux chamoines de Montsalvi pour être employées aux réparations de l'Eglise qui sont à leur charge et le restant jusque et à concurrence du tiers dudit bénéfice être employé au soulagement des pauvres de la paroisse lui donnant à cet effet tout pouvoir de faire et poursuivre toute demande et promettant le valoir indemne de leur frais et dépens qu'il pouvait employer ainsi l'ont délibéré.

A noter l'absence totale de ponctuation. Les termes bannie, prévaudes ou prévandes ne figurent pas au dictionnaire. Je suppose que bannie veut dire bannissement ? et prévaudes ou prévandes : prévaloir ?

Que tous ceux qui m'ont communiqué des renseignements et des documents anciens en soient remerciés.

Histoire de "Manchot", de Loup et autres potins de Livernon sous la III°

La Sologne a eu son RABOLIOT immortalisé par Maurice Genevoix ; savez vous que le Haut Quercy a eu le sien et qu'il sévissait à Livernon ?

Notre homme, s'il est beaucoup moins connu que son confrère du Loir et Cher était, en revanche, un personnage bien plus sympathique, doté d'un sens de la plaisanterie poussé à l'extrème et qui ne cherchait à nuire à personne. Il était seulement affligé d'une passion dévorante de la chasse qui l'entrainait dans des aventures peu banales. Je ne vous donnerai pas son nom car il a des descendants qui habitent encore à Livernon. On le sunommait "LOU MANCHOT" car il avait perdu la main gauche à la suite de l'éclatement de son fusil à piston surchargé d'une trop forte dose de poudre noire. En quelque sorte, un accident du travail (clandestin !). Il en aurait fallu bien plus que ce petit incident de parcours pour empêcher notre homme de se livrer à sa passion. Il avait résolu la question du tir en posant le fût de son arme sur son moignon gauche, et les résultats restaient aussi remarquables, tant sur la plume que le poil qu'avant son amputation. L'histoire que je vous conte date environ d'un siècle, à l'époque de la construction de la voie de chemin de fer Brive-Capdenac. En ce temps là, il n'y avait que quatre permis de chasse à Assier et trois à Livernon. Les porteurs du papier timbré étaient l'Abbé Cassagne, qui a construit le Sol d'Izac, Julien de Pierrou, habitant au Mas de Beaumetou, actuellement propriété Berti et "Lou Taillure" Masbou, arrière grand-père de Pierrot Sagnes, le juge que vous avez tous connu. Devant une aussi faible pression de chasse, le gibier abondait, circonstance qui ne pouvait qu'exciter notre "Manchôt" à le poursuivre. Certes, ce n'était pas un vulgaire viandier comme Raboliot ; lui, était un braconnier loyal qui se serait cru déshonoré s'il avait utilisé le piège, le collet, la Tendelle ou pris le moindre Jeanot dans un mur. Il n'utilisait que le fusil, mais il avait son code à lui : le permis ? Pourquoi verser une redevance au Trésor alors qu'il pouvait en faire l'économie ! Les dates d'ouverture et de fermeture ? Balivernes ! Marail ... l. Quand il estimait que le gibier était bon à récolter, il allait le cueillir, c'était tout simple !



"Manchot" s'était Notre taillé une si grande réputation dans toute la Province, qu'il avait 1a charge d'approvisionner, discrètement en gibier les tables de la Bourgeoisie et même celles d'importantes personnalités. Un haut magistrat, séduit par la truculence du personnage, s'était institué son protecteur officieux. En ce temps où les armes constituaient un luxe à la

portée de très peu de bourses, il avait offert secrètement un fusil à notre "Manchot" lorsque l'explosion de son escopette lui avait valu le surnom qui l'avait rendu célèbre. Quelques temps plus tard, une décision judiciaire ayant confisqué "le piston de notre aventurier, l'éminent juriste lui four-

. / . .

nit, au grand secret, un autre outil de travail. Mais la clientèle de notre héros comportait également les auberges du village qui s'étaient acquises, grâce à lui, une solide spécialité — selon la saison, dans le civet de lièvre ou de lapin, le perdreau à la cocotte, voire la bécasse ou les grives sur canapé. On venait de loin, les jours de foire, le premier mardi de chaque mois, pour prendre soit à la table de la Philomène FRAU dont l'auberge se trouvait à l'emplacement de notre Mairie, ou à celle de la Passerate, actuellement maison Francoual, sur le foirail, ou bien à l'estaminet de la Philomène Roques (dont le mari, vétérinaire empirique, avait grosse réputation pour guérir les animaux de toutes les maladies) établie à l'ancienne maison Latapie située à l'intersection des routes de Figeac et Reyrevignes, ou encore chez "La Julie" qui officiait à l'emplacement de l'actuelle maison Vigroux, exactement où se trouvait le garage de notre regretté "BIB".

En ce temps là, la Brigade de Gendarmerie était cantonnée à Assier et commandée par un Maréchal des Logis à l'importante stature de Dragon (qu'il avait été) dont l'abondant système pileux ornant le dessous de l'appendice nasal faisait la fierté du sous officier ; car plus la moustache était belle, plus le guerrier paraissait martial. Que de soins il lui appportait, le Chef, à cet ornement en forme de guidon de bicyclette retourné. Comme il le parfumait, le calamistait, comme il veillait à ce que la "gomina" empèse bien ces deux crocs relevés qui lui ornaient les commissures des lèvres ! Mais ce souci primordial jusqu'à sa nomination en notre canton, passa vite au second plan lorsqu'il fit la connaissance de notre "Manchot". En effet, notre héros fit tout ce qu'il fallait pour peupler de cauchemards les nuits, autrefois si paisibles, de notre militaire : le braconnier était d'une rapidité à la course et d'une telle légèreté à sauter les murs qu'il aurait fait, de nos jours, une belle carrière sportive.

Il décida d'utiliser ce don pour s'amuser un peu aux dépens de la Maréchaussée : il commença par conter, ouvertement, dans les estaminets d'Assier et de Livernon, ses prouesses cynégétiques extra légales pour qu'elles viennent aux oreilles des représentants de l'ordre. Ce qui ne manqua point d'arriver. Les guerriers, ainsi mis sur le sentier de la guerre, il se postait régulièrement sur leur passage, caché derrière un mur, pour surgir brusquement, armé d'une escopette qui lâchait une bordée de poudre noire qui l'environnait d'un épais nuage de fumée, ou bien il les narguait en agitant par les oreilles un capucin fraichement tué ! Comme le taureau rendu furieux par la muleta, les Pandores se lançaient à la poursuite de l'impudent qui osait les braver. "Le manchot" détalait, sautait une muraille, attendait que les gendarmes, empétrés dans leur harnachement, entravés par leurs éperons et leur sabre, escaladent péniblement l'obstacle, et lui arrivent à quelques pas, tendant déjà la main vers le délinquant, pour leur éclater au nez d'un rire sardonique et reprendre sa course, sans trop forcer l'allure pour ne pas décourager les poursuivants qui espéraient toujours que force allait rester à la loi. Brusquement, il prenait un peu d'avance, s'arrêtait à une "clédo" qu'il ouvrait calmement et prenait le temps de refermer avec "le Baarradou", au nez des bicornes. Il poursuivait ce petit jeu, sans être essoufflé le moins du monde, jusqu'à ce que ses poursuivants, rouges, suants, époumonés, soient contraints d'abandonner la poursuite. Il s'en allait alors, l'âme sereine, tirer une compagnie de perdreaux au Mas de la Bécade ou au Champ-Long, ou, selon son humeur mettre au carnier le "gros lièvre des places du

Moulin. Pourquoi, me demanderez vous, les gendarmes ne l'arrêtaient-ils pas puisqu'ils le connaissaient ? Tout simplement parce qu'à cette époque pour appréhender un délinquant, il fallait le prendre par corps. Il est certain que cette particularité de la loi a grandement favorisé les exploits des Cartouches et autres Raboliot et a largement contribué à ridiculiser les représentants de l'autorité pour la plus grande joie du bon peuple qui n'avait pas beaucoup de sujets de distraction, pas plus que les porteurs d'uniforme n'avaient de gros soucis de maintien de l'ordre comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui.

Devant les facéties du "Manchot", le Brigadier en faisait une dépression et jurait à tous les échos "qu'il finirait par le coincer". Un beau samedi où il avait, toujours en vain, poursuivi son ennemi intime de l'Antogne à la Salmonie pour le voir (encore une fois !) disparaître dans les genièvres de Tantaïne, le lendemain, dimanche, notre Pandôre se trouve, avec un de ses hommes, sur la place de la halle, lorque le "Manchot" arrive sur lui, rasé de frais, revêtu de sa plus belle blouse, et sort de sa poche un énorme briquet qu'il bât rapidement sous le nez de son antagoniste, lui brûlant sa belle moustache, tout en s'écriant : "dites, Brigadier, vous voulez fumer une pipe pour vous remettre de vos fatigues d'hier ?". Fou furieux, l'ancien Dragon se rue sur le plaisantin qui détale à toutes jambes. C'est la sortie de la messe et tout Livernon médusé, contemple le spectacle peu banal d'une poursuite échevelée : les coureurs passent devant l'Eglise, dévalent à toutes jambes la venelle où se trouve aujourd'hui la Perception, arrivent place de la halle, grimpent à vitesse accélérée la côte de l'Eglise. Ils font ce circuit une bonne dizaine de fois, "le Mancho" s'arrêtant de temps en temps pour laisser à son poursuivant la possibilité de réduire l'écart qui les sépare. Lorsque le Braconnier juge que le spectacle a assez duré, il accélère l'allure et disparaît vers le Puits Mage...

Mais un beau jour, comme dans toute histoire morale, force resta à la loi : Au cours d'une poursuite, "le Manchot" rentre chez lui, le Brigadier aux trousses, saute par une fenêtre pour atterir dans la venelle qui se trouve derrière sa maison ; à ce moment, son chien qui le suit partout, le fait trébucher, permettant ainsi à son adversaire de s'emparer (enfin) de lui. Avec quelle joie le procés-verbal est dressé et le fusil confisqué séance tenante. A cette époque, les tribunaux n'avaient pas grand chose à se mettre sous la dent et les affaires ne les surchargeaient pas comme aujourd'hui. Ca ne traine pas et "le manchot" se retrouve devant le tribunal de Figeac qui le condamne à une peine de prison. Le jugement rendu exécutoire, notre héros part à pied de Livernon pour aller prendre du repos au frais de la République. Mais il décide de joindre l'utile à l'agréable. Son protecteur dont je vous ai entretenu plus haut, lui ayant offert un nouveau fusil, il part en chassant jusqu'à Cambes où il laisse son arme dans une maison amie, ainsi que le gibier qu'il a tué au cours de la route, chargeant la propriétaire de le vendre pour lui faire de l'argent de poche pendant ses vacances forcées à Figeac où se trouvait la maison d'arrêt. Il purge sa peine en condamné modèle et sa libération arrivée, il reprend pedestrement la route de Livernon. Il récupère son escopette à Cambes et arrive au village où il va vendre le produit de sa chasse à la "Passerate". Le lendemain, il reprend le cours de ses occupations habituelles, mais rendu prudent par son stage pénitentiaire, il s'arrangea pour ne plus se faire prendre jusqu'à la fin de sa vie qui survint à un âge fort avancé. Il paraît qu'il honora, tant qu'il vécut, les

- , -

contrats de fourniture de gibier qu'il avait passé avec ses clients. Personnellement je n'ai pas connu "Le Manchot", mais j'ai eu l'occasion de connaître ses fils. Contrairemement au proverbe patois qui prétend que "Dé race, lou co casse" sa progéniture n'avait nullement hérité de sa passion. L'un ne chassait pas du tout, l'autre était un fort médiocre braconnier. Je l'ai vu utiliser "le piston" hérité de son père et attendre que l'énorme nuage de fumée noire se soit dissipé, particulièrement par temps humide, pour voir si le lapin qu'il avait tiré au gîte était resté ou parti. Les petits enfants et arrières petits enfants du "Manchot", eux ne chassent pas du tout. Dans les années de l'entre deux guerre, un très important personnage vint faire une inauguration officielle à Livernon et demanda à voir la veuve de notre héros, pour évoquer avec elle, en secret, les nombreux bons souvenirs qu'il gardait de son mari.

A l'époque où se déroulait la saga de notre Raboliot Quercynois, un autre évènement bouleversait la vie de la région : l'arrivée du chemin de Fer! Un point important divisait l'opinion publique : le baptême d'une station! Les uns étaient de farouches partisans du nom de "Durbans", les autres de "Flaujac". Ma grand tante qui habitait Assier où elle tenait auberge, m'a souvent raconté que mon grand oncle militait avec fougue pour Durbans. L'ingénieur qui dirigeait les travaux eut le mot de la fin en disant, "j'accepterai ce nom quand vous me montrerez le village de Durbans". C'est ainsi que la petite station devint tristement célèbre, un siècle plus tard, sous le non deFlaujac.

C'est à la création de la voie ferrée que les habitants de la région attribuèrent la disparition des loups qui causaient de sérieux ravages dans leurs troupeaux. Le dernier loup du Haut Quercy fut tué à Pouzat par l'abbé Cassagne. Voici l'histoire:

On avait coutume de dire à l'époque que "Qunato lou loup es al liaussou, es foutut!". On faisait donc le pied de l'animal et on attendait de pouvoir le rembûcher dans cette colline qui a, vous le savez, la forme d'un bol. Tous les habitants des communes environnantes se groupaient pour organiser une immense battue. Venaient ceux d'Espédaillac, de Grèzes, d'Espagnac, de Corn, de Brengues et bien sûr ceux de Livernon avec leurs trois porteurs de fusils. Les hommes entouraient la colline en demi-cercle, munis de couvercles de marmites, de chaudrons, de bidons vides sur lesquels ils tapaient à tour de bras pour affoler le fauve et le pousser au Pouzat ou l'attendaient les tireurs. Ce jour là, au meilleur poste était placé l'abbé Cassagne, équipé de son "Le Faucheux", arme ultra moderne à cette époque où les autres chasseurs utilisaient des fusils à piston. Arrive le loup qu'il tire deux fois. L'animal accuse et fait demi tour sur les rabatteurs. Il passe près du "Pastre" de la Clappe qui l'assomme d'un coup de bâton et s'acharne de la trique, sur le cadavre du prédateur. Le signal de la mort est donné tandis que "lou Pastre", fort excité par son succès, hurle "Aï tuat lou loup tout soul, al cot dé bastun, aï pas besoun dé fusil, iou!". L'abbé Cassagne s'approche de la dépouille et dit : "Là, il y a ma première balle dans les côtes, ici, à quelques centimètres, voici la deuxième".

"Lou Pastre" n'en fut pas convaincu pour autant et toute sa vie conta comment il avait "tuat lou loup al cot dé bastun...".

Je tiens ces histoires du sympathique trio Liauzun dont le grand père a participé aux battues "Au Loup" et les a raconté à son petit fils Lucien, avec bien d'autres plus savoureuses les unes que les autres que je me propose de conter un jour prochain avec les exploits des deux frères dont le coup de fusil est aussi bon que le coup de crayon de Jeanette.

TRAVAUX REALISES EN COURS OU EN PROJET

Travaux de voirie

Ouverture et empièrement des chemins de :

- . la Cazelle du Mas de Tourel
- . Laborde
- . du Mas de Janduret
- · du Mas de la Biscle · olu Mas de la Taponne (2 sections)
- · création d'un terrain de pétanque dans le jardin public

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce à la récupération de la TVA sur les travaux antérieurs.

Divers

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente le batiment de l'ancienne Perception. Cette vente permettra de remettre en état le presbytère afin d'y installer les nouveaux bureaux de la Perception.

Dans la salle paroissiale une salle de réunions à la disposition de l'Evèché a été aménagée.

Les travaux d'extension de l'éclairage public sont terminés.

Prévisions pour 1988

Le chauffage de la poste est programmé pour cette année.

Le renforcement du mur de soutennement de la route du Puits Mage (côté parc de M. VAYSSIE) est également prévu.

Refection du Monument aux Morts.

BUDGET PRIMITIF 1987 Section de fonctionnement (Vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
60	Denrées et fournitures	46800
61	Frais de personnel	271601
62	Impôts et taxes	7969
63	Travaux et services extérieurs	80127
64	Participations et contingents	203080
65	Allocations - Subventions	5961
66	Frais de gestion générale	24809
67	Frais financiers	119701
82	Charges antérieures	00797
83	Prélèvement pour dépenses d'invest.	29787
	Dépenses de Fonçtionnement	789887
Articles	Recettes	Budget primiti
70	Produits de l'exploitation	77703
71	Produits domaniaux	30400
72	Produits financiers	140
73	Recouvrement subventions	21300
74	Dotation globale de fonctionnement	318923
75	Impôts indirects	35570 335851
77	Contributions directes	335051
	Recettes de fonctionnement	789887

Section d'investissement (vue d'ensemble)

Art icles	Dépenses	Budget primitif
16 18 23 26	Remboursement d'emprunts Règl.de dettes long ou moyen terme Travaux de bâtiment de génie civil Acquisition de titres et valeurs Dépenses d'investissements	54982 26279 42144 1677 125082
Articles	Recettes	Budget primitif
10 11 14 16 25	Subventions d'équipements, dons,legs Prélèvements sur recettes de fonct. Participation à des TX d'équipement Produits des emprunts Recouvrement de créances à long et moyen terme.	29787 75000 20295
	Recettes d'investissements	125082

LA VIE DE NOTRE COMMUNE EN 1987

ETAT CIVIL

Naissances

C'est avec joie que nous avons enregistré les naissances de :

- . Sylvain le 30 Avril au foyer de M. et Mme BALBIN Yves
- . Christophe le 2 Juin au foyer de M. et Mme VROLAND Maurice
- . Tiphanie le 10 Août au foyer de M. et Mme LAFAGE Philippe

D'autre part nous avons appris les naissances de :

- · Audrey ISSALY, petite fille de M. et Mme André ISSALY et arrière petite fille de de M. et Mme Robert ISSALY.
- . Florian ALEM, petit fils de M. et Mme Roland FRANCOUAL
- . Charlotte MONTASTIER, petite fille de M. et Mme Joseph JOYEUX
- . Florence LAFAGE, petite fille de M. et Mme LAFAGE
- . Lauri BREILH, petite fille de M. et Mme Robert MEJECAZE
- . Lucie NASTORG, petite fille de M. et Mme Michel VIGROUX
- . Florence JAUBERTIE et Mathieu CAUSSANEL, petits enfants de M. et Mme René CAUSSANEL

Mariages

Un mariage a été célébré au cours de 1987 à Livernon, il s'agit de celui de

. Antoine PAULY avec Odile DAVAILLE le 13 Juillet Tous nos voeux de bonheur accompagnent ce jeune couple dans sa nouvelle vie.

Décés

C'est avec regret que nous avons enregistré le décés en 1987 de :

- . Mme SELVES Marie née LAFON le 22 Novembre 1987
- . Mme CASSAYRE Irma née BONDAT le 7 Décembre 1987

Que les familles affectées par ces disparitions soient assurées de toute notre sympathie.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Quatorze permis de construire ont été déposés en Mairie au cours de 1987.

- . M. BALBIN Yves pour l'aménagement d'une maison au Mas de la Biscle
- . M. OLIVIER Maurice pour l'agrandissement d'une maison et la construction d'un garage au Mas deCharles
- . Mme BERTRAND Huguette pour la construction d'un garage à la Croix de Lantogne
- · M. FRAUD Maurice pour la construction d'un balcon au Champ-Long

• • • / • • •

- . M. MAGNE Christian pour la construction d'un bâtiment agricole au Cloup-Rigal
- . M. BERTI Jean-Claude pour la restauration d'une toiture au Mas de Baumétou
- . M. CHASSAGNARD Marcel pour la construction d'un garage au Débat
- . M. LIAUZUN Michel pour la construction d'une maison + garage au bourg
- . M. AUBERT Claude pour la construction d'une maison au Mas de Charles
- . M. FRANCOUAL Gérard (4 dossiers):

 pour l'aménagement d'un poulailler à St Rémi

 pour la restauration d'une maison dans le Bourg

 pour la création d'un gite au Mas de Tourel

 pour l'aménagement d'un gite au Mas de Tourel
- . M. GIBRAT Marcel pour l'agrandissement d'une maison au Mas de Latapoune.

LES PERMANENCES A LA MAIRIE

- . Crédit Agricole Le jeudi de 11H à 12H 30
- . Secrétariat de Mairie Les Mardi, Mercredi et Vendredi de 15H à 17H
- . Etude de Maître HERBET Les mardi et Vendredi après-midi
- Dispensaire
 Le 1ºMercrodiu mois de 14H 30 à 16H 30
 (Bureau fâce au secrétariat)
- . Musique Samedi

LA VIE DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS DE LIVERNON

LE CLUB DES GAIS LURONS

L'année 1987 a été comme les années précédentes source de joie et de peine pour chacun d'entre nous et notre Club s'est efforcé en maintenant ses activités de donner à chacun un peu de plaisir supplémentaire et de montrer à tous que même après 60 ans la vie vaut la peine d'être vécue. Voici un petit bilan de cette année écoulée :

- le 25 Janvier, le traditionnel super quine a eu lieu. Malgré une assistance peu nombreuse la journée s'est agréablemetn déroulée et les plus chanceux sont repartis avec de très beaux lots.
- Le 14 Février, déplacement à Cahors pour une séance théatrale dont le thème était les chansons anciennes.
- Le 12 mars : Assemblée générale. Trois membres du bureau étaient démissionnaires : M. ROUGEYROLLES, M. et Mme LIAUZUN.
- L'élection qui s'est déroulée le 17 Mars a donné les résultats suivants :

Président d'honneur : MM. REVEILLAC et VIGROUX

Présidente : Mme RIGAUT

Vice Présidentes : Mmes BAZIRE, MAGNE, GORSES

Trésorier : M. SENAC

Trésorier Adjoint : Mme ISSALY

Secrétaires : Mmes FRANCOUAL et PERCOT



- 13 Avril : journée un peu plus sérieuse que d'habitude puisque nous sommes allés visiter la Centrale de Golfech.
- 26 Mai : Accompagnés de quelques amis de Reyrevignes, les gais lurons de Livernon-Grèzes se sont rendus à Montech. Là, nous avons quitté notre moyen de locomotion habituel, le car, pour faire une promenade en bateau mouche. Promenade d'autant plus appréciée que nous avons bénéficié d'un temps splendide.
- 18 Juin ; Déplacement à Rodez où nous sommes allés admirer et envier l'enthousiasme, le dynamisme et la souplesse d'Annie Cordy.
- 9 Juillet : Journée nostalgique au Musée de Cazals où en regardant les vieux outils d'autrefois, les anciennes machines agricoles, on ne pouvait s'empêcher de penser à notre jeunesse lointaine.
- 22 Septembre : 46 personnes du Club Livernon-Grèzes accompagnés de quelques amis voisins ont pris le car à 5H 30 pour le traditionnel voyage d'une semaine. Cette année nous nous sommes évadés vers le Sud et c'est à Grasse que nous avons élu domicile quelques jours. De là, nous avons pu visiter et admirer St Raphaël, Cannes, Valauris, Antibes, Nice, Menton, Monaco. Quel émerveillement. Monuments, musées, fleurs, confiseries, parfumeries, rien ne nous a échappé. Et puis dernière journée, tentés par cette frontière si proche, nous n'avons pu résister au plaisir d'aller faire le marché en Italie et c'est ainsi que nous ramené nos derniers souvenirs de Ventini.
- 14 Novembre : journée stockfish à Leynhac dans le Cantal.
- 24 Novembre : Déplacement à Cahors pour assister à un spectacle de ballets russe.

Si nous aimerions revivre certains de ces moments, il en est d'autres malheureusement plus tristes et c'est ainsi que durant cette année passée, nous avons dû dire adieu à trois membres de notre Club : M. Bernard PERCOT, M. Louis LAFON et Mme Irma CASSAYRE. Nous renouvelons nos condoléances à leur famille.

ET NOS PLUS JEUNES

Le rendez vous de Juin 1987 a été tenu : notre kermesse a rapporté un réel succés et nous a permis à tous (Enfants, Enseignants, Parents) de nous séparer dans la bonne humeur, pour des vacances bien méritées

Septembre 1987 : nouvelle rentrée assez bonne pour les effectifs de l'Ecole. En effet malgré un important départ en 6° (12 élèves) nos trois classes ont réouvert leurs portes avec sensiblement le même nombre d'élèves que par le passé (52 élèves) Il est à noter l'accueil de 7 enfants de Grèzes et le nombre assez important des "petits" - 20 élèves.

Notre bureau a, de ce fait, dû être modifié. 35 familles sont adhérentes et la composition du bureau est la suivante :

Présidente : Maryse PINQUIE Vice Président : René REVEILLAC Trésorier : Christian NOUYRIT

Secrétaire : Michel PEREZ

Le bureau et ses membres actifs sont toujours soucieux de maintenir les activités et festivités traditionnelles que vous connaissez et tentent pour cela d'apporter du nouveau pour le maintien et le soutien de notre ECOLE, "Ame d'une commune".

A ce propos, le 5 Décembre 1987 une soirée "Diapos" ouverte à tous les habitants, a été présentée à la salle des Fêtes. Cette expérience a été concluante et devra être poursuivie lors des deux trimestres à venir, en souhaitant une assistance encore plus nombreuse, car il est nécessaire de se sentir tous concernés pour essayer de conserver le dynamisme de nos communes

Souhaitons enfin qu'en Février 1988 la neige soit au rendez-vous et que petits et grands puissent aller se divertir tous ensemble sur les pentes voisines du Massif Central.

Meilleurs voeux pour 1988.

Le bureau

ECHOS DU TENNIS

La saison 1987-1988 du Tennis vient de débuter, il y a quatre mois. Les résultats sont prometteurs, tant en Championnat UFOLEP que QUERCY, en association avec respectivement Reyrevignes et Assier (qualification pour les poules finales départementales pratiquement assurée).

En dehors de ce côté sportif indéniable, il faut aussi mettre en évidence le climat de grande sportivité et d'amitié qui règne entre les trois villages au travers de ce sport.

La participation de nos joueurs à de nombreuses compétitions et tournois a permis de faire progresser le niveau individuel et global du tennis dans notre village. Nous comptons plusieurs joueurs classés FFT au sein de notre équipe.

Le simple messieurs des tournois d'Assier et de Livernon a été remporté par J.G. FIEVET. S. DUPIN a été finaliste du tournoi simple dame d'Assier et Y. NEVEUX associé à B. CROUZAT ont remporté le tournoi mixte de Reyrevignes.

Cependant, il faut que ce sport progresse au niveau de l'ensemble et pas seulement au travers d'une élite. C'est la mission à laquelle nous devons nous attacher.

Depuis la mi-octobre existe une école de tennis animée par des membres bénévoles du Club. Cette activité gratuite, développée dans le cadre des

Contrats bleux intéresse les enfants de 8 à 11 ans. Elle

a lieu tous les samedis à partir de 14 H.

Il ne faut pas oublier nos vacanciers qui sont aussi nos Ofidèles supporters et pour lesquels nous essaieront d'organiser lors des vacances des rencontres. Celles-ci permettront de mieux les connaître et de les intégrer plus facilement au sein du Club.

En cette période de l'année, l'ensemble des inscrits, ainsi que le Bureau souhaitent à tous une bonne année et une excellente forme. Ils comptent sur vous pour le soutien de la section.

Pour tous renseignements et suggestions, téléphoner au 65.40.52.84.

Le Président

GYMNASTIQUE

Depuis quatre ans déjà, on "fait de la gym" à LIVERNON.

Nous sommes une quinzaine d'adultes du village et des environs à venir faire régulièrement des mouvements d'assouplissement et de musculation du corps en douceur.

C'est facile, à la portée de tous et c'est gratuit.

Si vous désirez entretenir votre forme dans la bonne humeur et la détente, venez nous rejoindre tous les lundi à la salle des fêtes, de 20H à 21H.

La Responsable : Mireille NEVEUX

FOOT-BALL CLUB

Comme les années précédentes, le Club de Foot-ball se montre toujours très actif au cours de cette saison 87-88 : deux équipes "Séniors" (30 licenciés) et cinq équipes de jeunes évoluent dans le cadre de l'Entente Reyrevignes - Livernon - Assier. C'est en définitive, le groupe de jeunes le plus important et le plus dynamique de la commune.

Les jeunes garçons de notre école de football grandissent en âge et en qualités sportives sous la conduite de personnes particulièrement dévouées qui assurent l'entrainement, le transport des plus jeunes, et d'une manière générale, le suivi global de ces équipes. Qu'elles en soient dans ces lignes vivement remerciées.



Les résultats de la saison passée de ces équipes sont très élogieux. Les poussins ont fait partie des trois meilleures équipes lotoises. Les minimes ont terminé premier de leur poule et ont été éliminés en demi finale du championnat du Lot. Quant aux cadets, les résultats ont été aussi brillants : 1° de leur poule, demi finaliste de la coupe du Lot et demi finaliste du championnat du Lot.

Les efforts de nos jeunes et leurs résultats laissent présager pour notre club de bonnes saisons à venir.

Comme dans d'autres domaines, la réussite est au bout de l'effort et de la persévérance. Un travail même modéré, mais régulier, est assurément un gage de réussite dans les études, dans le sport et en définitive dans la vie. Parents, ne négligez donc pas le sport pour vos enfants, cette activité qui prépare en jouant à l'effort dans la vie!

.../...

PETANQUE

Depuis l'automne 87, à l'initiative de quelques passionnés de Pétanque, a été créé un Club nommé "LA BOULE LIVERNONNAISE".

Le bureau de cette nouvelle association est composé des membres suivants :

Président : M. Robert BOURRE

Vice-Président : M. Claude BOURRE

Trésorier : M. Serge LAFON

Trésorier adjoint : M. Claude BESSAC Secrétaire : Mme Marie-Claire DELMAS

Secrétaire adjoint : Mme Catherine GRIGNON

A l'heure actuelle, il est trop tôt pour faire un bilan, le temps n'est pas encore assez clément pour s'adonner à ce loisir, mais dès les beaux jours le bureau ne manquera pas de vous faire connaître ses projets et activités.

Il est à noter qu'après intervéntion auprès de la Municipalité, la Commune s'est engagée à aménager un espace le long de la route sur l'actuel terrrain de camping.

Nous comptons donc sur vous tous pour venir "taper les boules".

Le bureau

ECHO MIKE

"Figeac d'ECHO MIKE" (entendez maïke) alignement, décollage pour la 11 "ECHO MIKE" petit avion biplace se range sagement sur la piste 11 (orientée à 110°) de l'aérodrome de Figeac Livernon, puis les gaz à fond (oh! juste un poil au dessous) roule de plus en plus vite ...55...65...70 noeuds (100/120 kmh). Une légère pression en arrière etles arbres s'aplatissent devant lui.

Cramponnés à son hélice, ECHO MIKE nous enlève et nous entraine toujours plus haut. Déjà, en face, Livernon, à gauche Assier ont bien rassemblé leurs maisons autour du clocher, le Chateau se détache bien de l'agglomération, la voie ferrée étire ses rails rectilignes. Les routes, d'un bleu sombre, serpentent dans un tapis vert, moutonnant sous nos ailes. Le Célé, rivière argentée au soleil, vient nous indiquer la direction de Figeac, là bas déjà, blotti dans la vallée, Figeac ses deux églises sombres, son lycée comme une tâche, nous apparaissent nettement. Et toutes ces maisons telles un gigantesque monopoly jetées ici et là par poignées ..., au hasard, par quelque urbaniste particulièrement distrait.

L'axe Brive Méditerranée nous remonte vers le nord ouest : Cardaillac et son château à la silhouette gaillarde. Lacapelle Marival et la masse trapue de son château (encore un !). Nous allons au dessus de Gramat, en évitant soigneusement la zone D (dangereuse) 12 ou 24 ou ... enfin peu importe... évitons la ! A gauche les flèches du Centre de Gramat, bras tendus vers le ciel en une prière muette pour les pardons de ses péchés, sans doute.

Enfin Rocamadour dans le lointain et son décor de carte postale. On s'y attarde un peu...pour mieux voir. On descend ensuite sur Lunegarde puis Montfaucon et la bâtisse imposante de son Centre de repos... Labastide Murat et non loin le monument de la Résistance qui drese ssa flèche comme un

.../...

signal, un appel au souvenir.

Virage à gauche puis "Figeac d'ECHO MIKE, retour de vol local, à 5 minutes..." Oui, nous rentrons après 20 minutes de vol environ.



Alors ce petit tour du Causse, en l'air ? Avouez que vous ne l'imaginiez pas ainsi... Si le temps le permet, un de ces jours venez vous offir une petite ballade pour voir seulement. Et puis le pilote est sûrement de chez vous. C'est un copain, il vous servira de guide.

Encore un mot ! que je vous explique : ECHO MIKE (EM) c'est le petit nom (pour les intimes seulement) du petit avion CESSNA 150 de l'aéroclub de Livernon. Pour les officiels, c'est FBUEM (Fox Bravo Uniform Echo Mike) son immatriculation (internationale s'il vous plait). Oui,

vous avez bien lu, Livernon a un aéroclub, bien à lui, que dirige Daniel CLOUET que vous connaissez tous. Il est associé à deux autres clubs au sein du Centre Interclub Aéronautique (GICA) de l'Aérodrome de Figeac Livernon.

Le Secrétaire

ASSOCIATION CANTONALE DES ANCIENS PRISONNIERS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ET CATM DE LIVERNON

Vous n'ignorez sans doute pas les liens étroits qu'ont noué entre eux les comités d'anciens combattants prisonniers de Guerre (A.C.P.G.) et combattants d'Algérie Tunisie Maroc (C.A.T.M) des cantons d'Avesnes le Comte, Pas de Calais et ceux de Livernon.

Livernonais, connaissez vous Avesnes le Comte ? Oui, c'est bien dans le Nord de la France. Et après... A vrai dire, peu de gens ici connaissent cette bourgade. Nous retiendrons ces simples données. Avesnes le Comte est situé dans une région agricole (cérales et betteraves sucrières) et minière avec complexe métallurgique et chimique. Les mutations économiques sont en cours de développement.

A 20Km d'Arras, 80Km de La frontière Belge, 100Km de Calais, maintes fois détruit, autant de fois reconstruit avec le courage et la tenacité de ses habitants. Comme le phénix, ce village est toujours ressuscité de ses cendres, pour offrir de nos jours l'image d'une petite ville moderne qui regroupe 2000 habitants. Nous accueillerons donc les PG et CATM d'une population très marquée par les souffrances dues aux deux dernières guerres, population qui reste très attachée au souvenir des multiples épreuves qu'elle a traversées. Elle a témoigné au PG/CATM du Canton de Livernon beaucoup d'amitié et leur a offert une hospitalité incomparable.

Dans le cadre du jumelage créé entre ces comités cantonaux, des visites dans le Pas de Calais pour les Livernonais et dans le Lot pour les Avesnois sont régulièrement organisées tous les deux ans.

Après le voyage des Livernonais en 1986, c'est les Avesnois qui vont rendre visite au Canton de Livernon, ce qui constituera pour les ACPG/CATM l'évènement essentiel de l'année 1988.

Pendant huit jours environ, une quarantaine d'Avesnois viendront chez nous

fin Août ou début Septembre. Un programme de visites du Canton sera établi ultérieurement dès que la période du séjour sera connue avec précision. Une journée importante (Dimanche 28 Août ou 4 Septembre 1988) est déjà à retenir. Elle comportera principalement à Livernon:

- l'apposition d'une plaque commémorative du jumelage avec dépôt d'une gerbe au monument aux morts, en présence des maires d'Avesnes le Comte et de Livernon.
- Une réception des visiteurs à la salle des fêtes par le Maire et le Président Départemental C.A.T.M. M. BOUZOU.
- Un repas fraternel organisé par les ACPG/CATM du Canton de Livernon. Avec l'aide de tous, nous espérons offrir à nos hôtes le plus chaleureux accueil.

Le Président des C.A.T.M.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Au seuil de l'année nouvelle le Syndicat d'Initiative pense à la saison 1988, avec espoir et confiance en l'avenir.

Etablir le bilan de l'année 1987, c'est fait. Gràce aux gains de la saison, Nous avons pu payer les peintures de la salle des fêtes, effectuer divers achats importants de matériels pour l'amnégament de la cuisine. Cette participation est à poursuivre encore cette année.

Voici ci-dessous une rétrospective des diverses activités 1987.

- <u>Printemps 1987</u>: Tous les participants gardent un bon souvenir du voyage à Barcelone.
- <u>Soirée Poule Farcie</u> : 240 couverts. Nous avons dû refuser du monde. La prochaine aura lieu le 9 Avril 1988.
- <u>Feu de la Saint Jean</u> : Soirée traditionnelle au Lac de Lacam. Cette année réservez votre soirée du 24 Juin.
- <u>Bal du 14 juillet</u> : organisé en collaboration avec le Comité des Fêtes, le résultat s'est avéré décevant. L'organisation est à revoir en 88 Peutêtre un feu d'artifice ?
- <u>Salon des Causses</u> : en progression constante par le nombre d'exposants, stable pour les visiteurs. A noter l'emploi d'un TUC assuré par Catherine BOURRE qui a été une aide précieuse pour le salon.

En 1988, vernissage le 16 Juillet

- <u>Foire à la brocante</u> : le nombre de visiteurs est toujours aussi important. Cette année 31 Juillet ou 7 Août (reste à décider)

La vente de posters (Cazelle du Lac de Lacam) se poursuit favorablement. Si le résultat global est satisfaisant pensez tout de même que c'est grâce au bénévolat de toutes les personnes qui oeuvrent pour cette association. Nous vous invitons à participer à nos manifestations de la saison. Apportez nous votre soutien ou vos critiques (constructibles).

Notre but, faire découvrir LIVERNON, ce beau village sur le Causse lumineux.

LES SECOURISTES

Suite à la cession de B.N.S., a eu lieu au début de 1987, une session ayant pour mention "ranimation". Celle-ci a été assidument suivie par tous ceux qui y participaient puisqu'il y a eu 100% de réussites.

Le 8 Novembre, certains secouristes actifs de l'association de Livernon, sont venus en aide aux secouristes de Figeac afin d'assurer la surveillance au passage du marathon. Tous sont revenus très satisfaits d'avoir massé de beaux mollets musclés pendant cette manoeuvre !!!

L'Association de secouristes de la Mutualité Agricole s'étant jointe à nous, il y a eu un renouvellement du bureau dont voici la composition :

- Présidente : Melle Roselyne BODI
- Vice-Présidente : Melle Catherine VIAZAC
- Trésorière : Mme Marie-Thérèse LAFAGE
- Vice Trésorier : M. Philippe FRANCOUAL
- Secrétaire : Mme Catherine GRIGNON
- Vice Secrétaire : Mme Marie-Claire VIAZAC

Toute personne ayant obtenu son B.N.S. et ne faisant pas partie de la l'association peut se faire inscrire pour participer aux recyclages qui auront lieu deux fois par an.

Si vous désirez des renseignements ou participer à l'association, contacter la Présidente au 65.40.53.12.

La Présidente

A PROPOS DE SECOURISME

POTEGEZ VOS ENFANTS

Voici quelques conseils à se remettre en mémoire

Noyades

- . Apprenez leur à nager au plus tôt (au moins à l'école)
- . On n'entre pas brutalement dans l'eau
- . On ne se baigne pas seul y compris bébé pour la toilette
- · Pas de petit enfant seul au bord de l'eau (baquet, étang). 20cm d'eau suffisent pour se noyer
- . En cas d'accident retournez l'enfant la tête en bas, puis bouche à bouche

Brûlures

- · Pas d'allumettes ni de briquet à leur portée
- · Queues des casseroles tournées vers le mur
- · Fermer le robinet d'arrêt du gaz
- . Une bonne prise de terre pour les appareils ménagers
- . Ne pas laisser brancher un prolongateur
- . Mettre un cache prise avec ressort
- . Attention aux flammes de bougie et du foyer
- . Pas de vêtements trop amples

Intoxication

- . Les médicaments seront fermés dans une armoire
- . Jamais de produits ménagers sous l'évier

- . Pas de liquide dangereux dans une bouteille d'évian ou de sirop
- . Brûlure de l'oeil par un caustique = oeil sous le robinet
- . Centre antipoisons de TOULOUSE Tél. 61.49.33.33

La circulation

- . Pas d'enfant dehors sans surveillance
- . Fermer la porte de la maison ou du jardin donnant sur la rue
- . Apprendre comment on marche sur une route à la campagne
- . Apprendre comment s'utilisent les feux en ville
- · Asseoir les enfants à l'arrière des voitures
- . Les faire descendre du côté opposé à la circulation

Asphyxie

- · Les petits objets avalés en général pas dangereux, sauf épinge ouverte, inhalés dans la trachée ou les bronches, sont très graves (ex · cacahuète)
- . Pas trop de couverture sur le petit enfant surtout s'il y a un chat dans la pièce
- . Ne pas attacher l'enfant sur sa chaise ou sur son lit (étranglement)
- . Attention qu'un enfant ne s'enferme pas dans une vieille malle, un placard, un frigo.
- . Attention aux sacs plastique sur la tête et aux tringles à rideaux

Divers

- . Ne pas laisser un enfant seul sur une table ou une chaise haute
- . Grillager fenêtres et balcons
- . Installer une barrière en haut et en bas d'un escalier
- . Attention aux ciseaux et au couteau. Après 5 ans leur apprendre à s'en servir
- . Attention aux armes et en particulier aux fusils de chasse.

P. DELMAS

LE COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes de LIVERNON est heureux de vous faire part du bilan positif de la fête du mois d'Août dernier.

Les festivités ont débuté le samedi après-midi par un ball trap fortement apprécié par les amis chasseurs.

Ce même jour, la soirée était animée par un bal disco où la jeunesse devait s'en donner à coeur joir sur les derniers tubes à la mode, ceci dans une ambiance très chaleureuse.

Dans le cadre de l'animation du dimanche après-midi, on peut regretter que le spectacle des courses de chameaux n'ait pas été plus attractif ; les chameaux ont-ils si mal supporté le climat du Causse ?

Pour la soirée du dimanche soir, notre choix s'est penché cette année sur le célèbre orchestre de Maurice LARCANGE dont la prestation a été cependant inférieure à celle des accordéonistes venus les années précédentes.

La fête s'est clôturée le lundi par un concours de pétanque, un méchouï pour les plus gourmets et un bon exemple de dynamisme de la part de l'orchestre Franck Dumayne

Le Président

Formule Plus

S.N.C.F. MIDI-PYKENEES S.N.C.F. MIDI-PYRENEES

* LES SPECTACLES

- -Réveillon du Nouvel An
- -Carnaval de Nice (20 au 25 Fèvrier)
- -Carnaval de Venise (13 au 17 Fèvrier)

* LE SPORT

- -Tournoi des 5 Nations (16 Jaanvier et 20 Fèvrier)
- -Roland Garros (Mai/Juin)

* LES SALONS

-Salon de l'agriculture (6 au 13 MARS)

* TOURISME

- -la Corse (10 au 17 Avril)
- -la Bretagne (12 au 18 Septembre)
- -le Portugal (30 Mai au 05 Juin)



LA FACILITÉ

LA VARIÉTÉ

LA COMMODITÉ

LA SECURITÉ

LA TRANQUILLITÉ

LE PRIVILÈGE

LE SÉRIEUX

: un forfait comprenant diverses prestations pour vivre pleinement

: un vaste choix d'événements et d'évasions

C'EST SURTOUT:

: près de 250 points de ventes (gares et Agences de voyages)

: des prix garantis

: assurance assistance et rapatriement incluse

: mise à disposition de places souvent difficiles à obtenir pour certains

: l'expérience SNCF et celle des prestataires sélectionnés.

COMMUNIQUE

La gare d'Assier est en travaux pour quelques semaines et vous offrira par la suite un meilleur confort d'utilisation. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne qu'une telle situation pourrait vous occasionner;

Menu - Le Chef de Gare

1 ENFANT 1 CARTE KIWI ET ON VOYAGE A MOITIE PRIX



- * Fn périodes bleue et blanche du calendrier voyageur, la carte KIWI c'est 50 % de réduction sur le plein tarif en 1 ère et en 2 ème classe pour:
 - -le titulaire (enfant de moins de 16 ans)
 - -les gens qui l'accompagnent
 (4 au maximum)
- *Les voyageurs KIWI ne doivent pas obligatoirement avoir de lien de parenté.
- * La carte KIWI s'amortit rapidement:

pour 350 Fr (prix au 26 Octobre) elle vous permet de voyager aussi souvent que vous le voulez en périodes bleue et blanche pendant une année et offre de

nombreux avantages...



LA CARTE KIWI SNCF C'EST AUSSI:

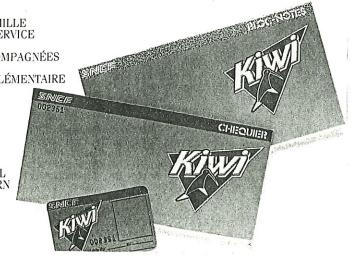
UN BLOC-NOTES POUR L'ENFANT ET UN CHÉQUIER AVEC DES RÉDUCTIONS:

Des chèques valables une fois:

KIWI BAR
KIWI COUCHETTE
KIWI COMPARTIMENT FAMILLE
KIWI JEUNEWOYAGEUR SERVICE
KIWI PREMIÈRE
KIWI TRAINS-AUTOS-ACCOMPAGNÉES
KIWIMETRES
KIWI ACHAT CARTE COMPLÉMENTAIRE

Des chèques à utilisation illimitée :

KIWI AUTO TRAIN + AUTO
KIWI HOTEL ARCADE
KIWI HOTEL PARIS NEOTEL
KIWI HOTEL BEST WESTERN
KIWI HOTEL ALTEA
KIWI HOTEL PULLMAN
KIWI PANORAMA
MONTPARNASSE
KIWI MUSÉE GRÉVIN



LE MOT DU MAIRE

1988 vient de débuter avec un temps doux et agréable. Je souhaite à tous les Livernonais une très bonne année de joie, santé et prospérité.

Ce que nous réserve 1988 personne ne peut nous le prévoir. Mais il est une certitude, cela ne sera pas facile pour les Municipalités.

L'horizon des élections Présidentielles nous permet d'envisager de nombreux modifications administratives. En effet, les décisions ministérielles risquent d'être bloquées, personne ne voulant prendre de rsponsabilités et cela peut amener un certain retard pour les programmes de travaux.

Les fêtes organisées en 1987, "Poules Farcies", "Aligot", "Fête Locale", "Comice Agricole" ont été de véritables réussites. Souhaitons que l'année 1988 soit de même. Je remercie vivement toutes les personnes qui bénévolement ont participé à leur bon déroulement.

J'adresse tous mes voeux de réussite à M. et Mme LAURENT et leurs enfants nos nouveaux bouchers.

Dans le cadre du Jardin Public à la Salle des Fêtes, nous organisons un concours inter-Départemental "d'accordéon, orgue, Piano". Toutes les personnes jouant de ces instruments sont invitées à y participer. De plus amples détails vous seront fournis. D'ores et déjà retenez la date du 3 Juillet 1988.

Merci aux collaborateurs qui gentiment nous aident à la réalisation de notre petit bulletin.

M. VIGROUX